

diens désiraient recevoir ce paiement. M. McDougall nous a télégraphié ce qui suit le 20 octobre: " Les Indiens désirent recevoir l'argent de leurs terres maintenant".

3. Le révérend M. McDougall ne remplit aucune fonction permanente au service de l'Etat, mais le département des Affaires indiennes ainsi que celui de l'Intérieur, retiennent ses services dans le cas de questions d'une nature spéciale.

- 4. Non.
- 5. Non.

**SALLE D'EXERCICE MILITAIRE AU MANITOBA.**

M. STAPLES demande:

- 1. Quel a été le coût de la salle d'exercice militaire construite à Virden, Manitoba et combien en a coûté l'emplacement?
- 2. Quel a été le coût de l'arsenal de Brandon et combien en a coûté l'emplacement?

L'hon. WM. PUGSLEY (ministre des Travaux publics):

- 1. \$11,827,65. L'emplacement a été donné par la municipalité de Virden.
- 2. \$66,859,14, y compris le coût de l'emplacement, \$3,100.

**MUSEE VICTORIA.**

M. STANFIELD demande:

- 1. Combien a coûté le terrain acheté pour les fins du musée Victoria?
- 2. Quel était le chiffre du contrat de l'érection de l'édifice?
- 3. Quelles sommes jusqu'à ce jour, ont été payées à compte: a) de la convention primitive; b) des travaux supplémentaires?
- 4. Que reste-t-il à faire avant que l'entreprise soit achevée?
- 5. L'agglomération de constructions disgracieuses, de bois de charpente, de pierre, de grues et d'autres machines sur le terrain adjacent au musée est-elle nécessaire pour terminer l'entreprise? Dans la négative, pour quelle raison ne les enlève-t-on pas?
- 6. Le nivellement et l'embellissement du terrain seront-ils exécutés par l'entrepreneur, le ministère des Travaux publics ou la commission d'embellissement d'Ottawa?
- 7. Quelle est la superficie de parquet du musée?
- 8. A-t-on déterminé l'emploi respectif des différentes pièces? S'il en est ainsi, pour quelle fins seront-elles utilisées?
- 9. Quelle est la proportion de l'édifice qui sera utilisée pour les fins de l'administration?
- 10. Quelle espace sera attribué à l'exposition des poissons et à la Galerie nationale des arts, respectivement?
- 11. Se propose-t-on d'empiler et de préparer la grande collection d'oiseaux et de peaux actuellement dans l'ancien musée de manière à ce que les étudiants et le public puissent s'en servir pour des fins d'instruction?

L'hon. WM. PUGSLEY (ministre des Travaux publics):

- 1. \$76,041.44, y compris les loyaux coûts, etc.
- 2. \$950,000.

M. OLIVER.

3.	A l'entreprise.....	\$941,580 00
	Pour appareils de chauffage .....	41,400 00
	"  canalisation électrique.....	14,500 00
	"  ventilateurs.....	23,400 00
	"  ascenseurs.....	22,500 00
	"  sculptures et modèles.....	17,227 00
	"  travaux supplémentaires, installation de la Galerie des arts.....	10,752 00
	"  égouts.....	4,500 00

4. Il ne reste plus, d'après la convention, qu'à terminer la rampe et les marches de l'escalier de l'étage inférieur.

5. Non. L'entrepreneur a reçu l'ordre d'enlever tout cela.

6. Aucune décision n'a encore été prise à ce sujet.

7. De 145,303 pieds.

8. Trois étages de l'aile de l'est seront réservés à la Galerie des arts et le reste de l'édifice servira à la commission d'études géologiques.

9 et 10. L'espace se trouve divisé comme suit:

		Pieds.
	Bureaux et parties du sous-sol et du deuxième étage, superficie .....	14,547
	Salle d'exposition.....	71,660
	Salle des conférences.....	6,568
	Bibliothèque.....	4,986
	Galleries des arts.....	12,844
	Salles, corridors et lavabos.....	28,942
	Chambre des chaudières, évantails et stores.....	6,152

Grand total..... 145,303

11. Oui, on se propose de faire ce travail; on exposera ces oiseaux empaillés et ces peaux conservées pour l'avantage du public et l'on utilisera le reste pour en faire des collections scientifiques dont l'accès sera permis aux étudiants.

**FONCTIONNAIRE DU MINISTERE DES PECHERIES A GRAND-MANAN.**

M. JAMESON demande:

- 1. Est-ce qu'il y a à ou près Grand-Manan, (N.-B.), un fonctionnaire de l'Etat stationné aux fins de prévenir que l'on emploie la dynamite pour la prise du merlan ou d'autres poissons?
- 2. Dans l'affirmative, quel sont son nom, sa besogne, et sa résidence? Quand a-t-il été nommé, quel est son salaire et à qui fait-il rapport?
- 3. De quels moyens dispose-t-il pour prévenir le recours à la dynamite pour la prise de bancs de merlan?
- 4. Depuis la date de la nomination d'un tel fonctionnaire, s'il en est, le Gouvernement a-t-il été informé que l'on ait employé la dynamite pour la prise du merlan dans le voisinage de Grand-Manan?
- 5. S'il en est ainsi, quand, par qui, en quelles circonstances et à la suite de la plainte de qui des amendes, s'il en est, ont-elles été imposées?
- 6. En quels cas, s'il en existe, des amendes